

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 6 juin 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale) propose: Que le projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, je prends la parole pour participer au débat de troisième lecture d'un projet de loi auquel nous avons consacré beaucoup de temps depuis six mois. Selon moi, il convient de rappeler que le ministre avait bravement prêté en décembre que nous aurions terminé tout cela en janvier. Nous sommes maintenant presque à la mi-juin et nous avons une dernière occasion d'essayer de convaincre le gouvernement qu'il faudrait revoir sérieusement bon nombre des objectifs qu'il s'est fixés.

Même si cette mesure sur Investissement Canada n'a peut-être pas ameuté l'opinion publique depuis deux ou trois mois, je prédis qu'au cours des années à venir, elle revêtira de plus en plus d'importance aux yeux du public, qu'elle causera bien des inquiétudes aux Canadiens et que les conséquences des décisions prises par le gouvernement seront aussi dévastatrices et désastreuses pour bon nombre de Canadiens ordinaires que les mesures annoncées dans le dernier budget. Malheureusement, trop de Canadiens devront subir les conséquences de ce projet de loi. Cela ne restera pas dans l'abstrait.

Le gouvernement a beaucoup parlé d'emplois. Il a dit que son principal objectif consistait à changer la façon dont les investissements étrangers se font au Canada. Je n'ai rien à redire à cet objectif tout à fait fondamental et important, car ce fut aussi notre préoccupation au cours de l'étude de cette mesure. Nous nous inquiétons tout autant, cependant, des emplois des Canadiens et de tous les emplois qui disparaîtront à cause des mesures prises par le gouvernement par l'entremise d'Investissement Canada. Nous nous inquiétons de toutes les localités qui deviendront des villes fantômes et des industries qui vont perdre leurs avantages technologiques. Nous nous inquiétons de la façon dont les capitaux seront utilisés, non pas pour produire des emplois, mais simplement pour fournir un avantage injuste à certains.

Ces derniers mois, nous avons constaté que le projet de loi à l'étude représente en réalité une perspective idéologique étroite selon laquelle le Canada est en rapport de dépendance continentale avec les États-Unis. S'il y a une chose qui nous a exaspérés dans les observations de bon nombre de députés conservateurs, c'est leur manque de confiance dans le Canada. Ils ont

dit que nous devons compter sur des étrangers pour amorcer notre renouveau économique et miser sur leur capacité d'investir au Canada plutôt que sur la nôtre.

Fait à noter, ils ont refusé un certain nombre d'amendements que nous avons présentés en vue de faire d'Investissement Canada un organisme qui favoriserait vraiment l'investissement par des Canadiens. Ces amendements ont été rejetés parce que, comme nous l'avons vu dans le discours prononcé par le premier ministre (M. Mulroney) à New York il y a plusieurs mois, les ministériels veulent avant tout aller bien humblement demander l'aide des dirigeants des sociétés multinationales. Il est épouvantable qu'un nouveau gouvernement admette qu'il doit compter sur des étrangers pour amorcer notre renouveau économique. Le gouvernement semble croire dur comme fer que tout peut se régler par la sorcellerie et que, si tous les députés conservateurs forment un cercle et répètent des paroles magiques assez longtemps et avec assez de ferveur, cela favorisera la croissance économique et entraînera une sorte d'osmose mystique.

Je voudrais mentionner à titre d'exemple une contradiction flagrante dans le projet de loi entre deux ensembles de principes économiques. Le gouvernement a bel et bien dit qu'il voulait libéraliser les échanges au Canada et qu'il tenait à donner l'occasion aux Canadiens de créer plus de débouchés pour leurs produits. A mon avis, il serait tout à fait raisonnable et utile d'examiner cette question, mais si le gouvernement veut vraiment libéraliser les échanges, il devrait d'abord repenser sérieusement ce qu'il compte faire au juste par l'entremise d'Investissement Canada. Ce que nous voyons en fait, c'est s'effriter la capacité des entreprises canadiennes de rivaliser efficacement sur un marché international plus libre. S'il y a un message qui s'est dégagé nettement du débat de cette mesure, c'est qu'il faut donner à nos entreprises une chance de réussir dans ce monde nouveau et hautement concurrentiel. En réalité, si le projet de loi est adopté, cette capacité s'effritera, sera réduite, voire anéantie.

● (1110)

J'ai bien peur que si nous nous orientons sur plusieurs fronts à la fois vers cette fameuse politique de la porte ouverte sans pouvoir décider ce que doivent être le comportement et l'attitude des filiales canadiennes, nous n'en venons à paralyser notre économie qui sera incapable de trouver des débouchés internationaux. Laissez-moi préciser ma pensée. Le Canada compte environ 16,500 grosses sociétés, dont environ 10,000 appartiennent à des intérêts étrangers. Ce taux de propriété étrangère est le plus élevé au monde. Si nous nous acheminons vers une certaine forme de libre-échange sur le marché continental ou international, même si les négociations du GATT devaient aboutir à une nouvelle réduction d'ici à 1987, bon